

09.11.2005 - 09:53 Uhr

Extension du travail du dimanche : votation du 27 novembre 2005 LUSS persiste et signe : Joseph Deiss et Doris Leuthard trompent le peuple

Berne (ots) -

Le 19 novembre 2004, la présidente du PDC, Doris Leuthard a voté oui, lors d'une séance de la commission fédérale de l'économie et des redevances (CER), à une motion qui charge le Conseil fédéral de soumettre impérativement « aux Chambres une base légale () qui permettra d'occuper des travailleurs le dimanche », c'est-à-dire de manière générale et partout.

Aujourd'hui, la même Doris Leuthard sillonne le pays et affirme partout que le PDC serait opposé à l'extension du travail dominical. Dans un « Document de position » intitulé « Souple et libéral en semaine modéré et social le dimanche ! », le PDC va jusqu'à écrire : « Nous rejetons l'extension généralisée du travail le dimanche dans tous les commerces de détail et les entreprises de prestations de services. »

Où est donc la vérité ? Un oui au travail du dimanche dans quelques gares seulement, comme le prétend la cheffe du PDC durant cette campagne de votation ? Ou l'acceptation de la libéralisation totale du travail du dimanche par la même personne au sein de la CER ? Tant que la « sauveuse du PDC » n'aura pas répondu de manière crédible, on est en droit de lui reprocher de tromper intentionnellement les citoyennes et les citoyens.

Le même reproche peut être adressé au conseiller fédéral Joseph Deiss qui, au Conseil des États, s'est opposé à la transformation de la motion, à caractère impératif, demandant la généralisation du travail du dimanche en un postulat, une intervention non impérative, ainsi que le proposait son coreligionnaire du PDC Philipp Stähelin. Face à ce double langage du PDC, pas étonnant que Mario Galgano, le porte-parole de la Conférence des évêques suisses (CES) déclare publiquement que le PDC prétend être un parti chrétien, mais fait à nouveau passer les intérêts économiques avant les réflexions de politique sociale.

Complétons ce tableau d'une affirmation, dénuée d'absolument de tout fondement, qui ne le déparera pas et selon laquelle, toujours aux dires dirigeants du PDC, un NON le 27 novembre entraînerait la fermeture de 150 commerces de gare et que « quelque 2000 personnes (perdraient) leur emploi ». Pareille affirmation est déjà fausse en cela qu'aujourd'hui, le nombre total de personnes qui travaillent dans les 650 commerces de gare et de kiosques qui ouvrent le dimanche et continueraient pratiquement tous à pouvoir le faire même si c'est le NON qui gagne ne dépasse pas les 2000. Mais une chose reste vraie : les dirigeants du PDC trompent le peuple sur l'extension du travail du dimanche. Cependant, les sections des cantons de Schwytz, du Valais, de Lucerne et de Bâle-Campagne ont refusé de suivre le parti national. Pietro Cavadini (079 353 01 56), responsable des campagnes de LUSS et Rolf Zimmermann (079 756 89 50), secrétaire dirigeant à LUSS, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information. Pour les rédactions : l'annonce

où figure le reproche fait à Joseph Deiss et Doris Leuthard peut être téléchargée du site www.sonntagsarbeit.ch/inserat-d-f.pdf où lon trouvera aussi des citations de la CER.

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, seule la version allemande de ce communiqué a été publiée le 8.11.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100499528> abgerufen werden.